

ANALYSE D'UNE SITUATION PROBLÈME¹

¹Des services académiques et des établissements scolaires du premier et du second degré

Temps 1 : Repérer les situations problèmes : Durée une heure par trinôme (dont un sera le rapporteur)

- Faire l'inventaire de ce qui dysfonctionne dans l'établissement, ou qui vous empêche de bien faire votre travail
- Choisir de manière consensuelle la situation la plus significative pour le collectif ou qui impacte le plus grand nombre de personnes

Temps 2 : Analyser la situation-problème choisie, en suivant les étapes suivantes : Durée une heure par trinôme

1 ► Caractériser la situation problème <ul style="list-style-type: none"> - Décrire précisément la situation choisie - Déterminer le lieu, le moment, les faits, les protagonistes...mais aussi les acteurs invisibles - Utiliser un verbe d'action pour rester dans le concret 	
2 ► Identifier les conséquences	Sur le travail (conséquence sur les enseignements, sur les objectifs à atteindre ...)
	Sur le collectif du travail (organisation du travail et relations professionnelles)
	Sur les enseignants et les personnels relevant de l'éducation nationale (santé physique, mentale, sociale)
3 ► Rechercher les causes directes	

4 ► Repérer les ressources Repérer les ressources qui nous ont permis de gérer la situation, de nous aider, de nous soutenir. (Que faut-il soutenir ou simplement améliorer ?)	<u>Techniques</u>
	<u>Humaines</u>
	<u>Organisationnelles</u>
5 ► Proposer collectivement des améliorations Face aux causes identifiées, que pourrions-nous mettre en place pour compléter l'existant ? Des aménagements ? Des savoirs faire à partager ? Des pratiques innovantes ? Des échanges de bonnes pratiques ?
6 ► Inscrire les informations dans le DUER (Document unique d'évaluation des risques professionnels) GERES ou GERE Identifier ce qui relève du pouvoir d'agir sur le domaine technique, humain ou organisationnel de l'équipe Identifier les propositions qui relèvent des Inspecteurs, des services académiques ou rectoraux ou de la collectivité territoriale

Temps 3 : Evaluer le niveau de risque psychosocial : Le rapporteur formalise à l'aide de l'annexe suivant l'évaluation des RPS dans le Document unique

L'évaluation du risque RPS se fait de la même manière que tous les autres risques (voir annexe suivant)

DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Activités concernées	Risques Identifiés	Actions de prévention existantes	Propositions de mesures complémentaires	Niveau de priorité ¹	Délai de réalisation prévu	Date effective de réalisation

¹1 fort- 2 moyen- 3 modéré

Date de réalisation ou de mise à jour :

Nom et Signature du Chef d'établissement ou du Directeur

Date de transmission à la Circonscription et observation éventuelle de l'IEN :

Date de transmission aux équipes de Direction et observations éventuelles :

Date de mise en pièce jointe dans GERES ou GERE :

EXEMPLE

'Des services académiques et des établissements scolaires du premier et du second degré

EXEMPLE